**DOCUMENT UNIQUE**

**DE L’AGENCE COMPTABLE DU LYCÉE XXXXXXXXXXXX**

SOMMAIRE

 I – Les acteurs

Le DU ne comporte que les actes pérennes. Les actes temporaires (régies, conventions de mandat…) sont archivés dans les dossiers correspondants (dossiers de voyages…)

 L’Agent Comptable

 ■ Arrêté de nomination

 ■ Cautionnement

 ■ Les délégations de l’Agent Comptable (Mandataires)

 ■ Le fondé de pouvoir : arrêté de nomination

 ■ Procurations sur compte DFT

 Les Ordonnateurs

 ■ Formulaires d'accréditation

 ■ Arrêtés de nomination

 ■ Décisions : DAO et DASF

 ■ Délégations de signature

 Les Régisseurs

 ■ Arrêtés de nomination

 ■ Cautionnements

 II – L’Agence Comptable

● Arrêté de constitution

● Convention de groupement comptable

● Conventions de mutualisation (paye)

● Conventions diverses (dispositifs particuliers hébergés hors paye)

● Convention patrimoniale (cités scolaires)

● Habilitations des régies

● Convention de contrôle hiérarchisé de la dépense

● Comptes rendus du Conseil d’Agence Comptable

 III – La Qualité Comptable

 ● Organigramme fonctionnel

 ● Rapports d’audits

 ● Synthèse des tests annuels d’ODICÉ

 ● Fiches et supports de procédure

IV – Démarche qualité annuelle (un tome par année civile)

● Plan d’action

 ● Comptes rendus de contrôles

 ● Notes et lettres

 ● Synthèse annuelle